



SCNC
2018

SCNC

SKILLS CANADA
NATIONAL COMPETITION

OCMT

OLYMPIADES CANADIENNES
DES MÉTIERS ET
DES TECHNOLOGIES


SkillsCompétences
Canada
Edmonton2018

DESCRIPTION DE CONCOURS / CONTEST DESCRIPTION

PRÉSENTATION : APTITUDES PROFESSIONNELLES JOB SKILL DEMONSTRATION

NIVEAUX SECONDAIRE /
SECONDARY



Table des matières

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES.....	3
2. INTRODUCTION.....	3
3. DESCRIPTION DU CONCOURS	6
4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	7
5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	7
6. ÉVALUATION.....	9
7. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	10
8. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL.....	10

1. L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES ESSENTIELLES DANS LES MÉTIERS ET LES TECHNOLOGIES

Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance des neuf compétences essentielles (CE) qui sont déterminantes pour réussir sur le marché du travail. Dans le cadre de cette initiative, les compétences essentielles à chaque métier et à chaque technologie ont été déterminées et incluses dans les descriptions de concours, les projets d'épreuve et les documents sur les projets. La prochaine étape du projet de sensibilisation est l'établissement d'un bulletin des CE pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des CE selon leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes sauront lesquelles des compétences essentielles à améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences essentielles qui sont jugées les plus importantes sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication orale, ³Travail d'équipe, ⁴Formation continue, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Capacité de raisonnement, ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

Les compétences essentielles à votre domaine sont indiquées dans les sections 2.3 ou 3.2 de la Description de concours. Les trois principales compétences essentielles de votre domaine de compétition sont indiquées dans votre projet et dans tous les autres documents liés au projet.

2. INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

<http://skillscompetencescanada.com/fr/carrieres/emploi/presentation/>

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à expliquer des aptitudes professionnelles précises dans le cadre d'une présentation. Il leur faut, entre autres, décrire pleinement les procédures de la tâche choisie. Les aptitudes qui font l'objet de la présentation doivent correspondre à l'un des domaines de compétition des Olympiades canadiennes ou des concours provinciaux ou territoriaux. Les domaines de compétition des Olympiades sont énumérés ci-dessous. Même si certains domaines présentés aux concours des provinces et des territoires ne figurent pas dans cette liste, la présentation d'aptitudes professionnelles qui leur sont reliées sera acceptée. Pour obtenir la version à jour des domaines de compétition, consultez le site Web de Skills/Compétences Canada (<http://skillscompetencescanada.com/fr/>).

Animation informatisée 2D	Cuisine	Mécanique de véhicules de loisir et d'entretien
Animation informatisée 3D	Installations électriques	TI – Applications de logiciels bureautiques
Technologie aérospatiale	Électronique	Photographie
Esthétique	Mode et création	Plomberie
Technologie de l'architecture et conception	Infographie	Techniques d'usinage
Carrosserie	Coiffure	Communication orale
Contrôle industriel	Mécanique de machinerie lourde	Réfrigération
Mécanique automobile	Mécanicien-monteur industriel	Robotique
Pâtisserie	TI – Gestion de réseaux	Ferblanterie – Tôlerie
Briquetage	Recherche d'emploi	Tuyauterie et montage de conduits de vapeur
Ébénisterie	Présentation : aptitudes professionnelles	Production vidéo
Peinture automobile	Aménagement paysager	Conception et création de sites Web
Charpenterie	Dessin industriel DAO	Soudage
Usinage CNC	Mécatronique	Sécurité sur le lieu de travail

2.3 Durée du concours

La durée du concours variera selon le nombre de concurrents et de concurrentes. Chacun dispose de 50 minutes pour faire sa présentation. Cette période inclut l'installation, la présentation et le démontage. Les juges pourront poser des questions au concurrent ou à la concurrente après la présentation. Toutefois, le temps pour la période des questions et des réponses ne fera pas partie de la durée prévue pour la présentation. Les concurrents et les concurrentes peuvent utiliser des moyens visuels (accessoires ou modèles) pour illustrer clairement leur propos.

Répartition du temps :

- Installation – jusqu'à 10 minutes^{1,7}
- Présentation – au moins 20 minutes, pas plus de 30 minutes^{1,7}
- Période de questions – Ne compte pas dans la durée de la présentation^{2,7}
- Démontage – jusqu'à 10 minutes⁷

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

Le concurrent ou la concurrente doit préparer sa présentation en tenant compte des éléments suivants :

- Soumettre un plan détaillé sur les consignes de santé et de sécurité, ainsi que la description de la présentation et une fiche de données de sécurité (FDS) s'il y a lieu, et le domaine de compétence connexe (voir la section 2.2)^{6,7,8}.
- Préparer une présentation de 20 à 30 minutes⁷.
- Prendre en compte les critères d'évaluation du concours, énumérés dans la section 6.1 du présent document⁸.
- Préciser les compétences essentielles qui serviront durant la présentation.

Exigences particulières :

- Les concurrents doivent préparer eux-mêmes leur matériel visuel numérique et non numérique (affiches, tableaux, transparents, diapositives et schémas)^{8,9}.
- Cette épreuve est individuelle. Cependant, le concurrent ou la concurrente peut avoir recours à une personne pour l'assister durant l'installation et le démontage, qui peut aussi servir de modèle durant la présentation. Le modèle et l'assistant peuvent être des personnes différentes, mais elles ne peuvent pas être présentes en même temps dans l'aire du concours.
- La présentation doit durer au moins 20 minutes, mais pas plus de 30 minutes⁷.
- Les concurrents et les concurrentes doivent faire leur présentation sans lire leur texte².

- Les concurrents et les concurrentes doivent respecter les normes de santé et sécurité au travail en vigueur liées à la présentation. Toute présentation représentant un danger imminent pourrait entraîner l'intervention des membres du Comité technique national (CTN).
- Les concurrents et les concurrentes ne doivent recevoir aucune aide de la part d'enseignants, d'instructeurs, de mentors ou de membres de l'auditoire une fois qu'ils ont entamé la présentation. Toute intervention ou aide pourrait mener à la disqualification du concurrent ou de la concurrente.

Les concurrents et les concurrentes doivent s'attendre à faire leur présentation devant des membres du grand public et d'autres concurrents et concurrentes. En outre, ils pourraient être photographiés, et leur présentation pourrait être enregistrée sur vidéo. Ils doivent aussi s'attendre à la présence de sources de distraction autour et dans l'aire du concours.

Compétences essentielles : ¹Calcul, ²Communication orale, ⁵Lecture, ⁷Capacité de raisonnement (planification et organisation du travail), ⁸Utilisation de documents, ⁹Compétences numériques.

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes y auront accès.

DOCUMENT	DATE D'AFFICHAGE SUR LE SITE WEB
Plan de sécurité	Janvier 2018

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve. Voici des exemples de sujet de présentation. Les concurrents et les concurrentes peuvent en choisir d'autres (voir <http://skillscompetencescanada.com/fr/ocmt/descriptions-de-concours-de-locmt-2018/>) :

- Réparation ou installation d'un panneau de cloison sèche
- Installation d'une serrure sur une porte
- Réparation d'un petit moteur
- Installation d'un appareil d'éclairage et d'un interrupteur
- Soudage d'un tube en cuivre
- Création d'un élément visuel pour une production vidéo
- Coiffure
- Confection d'une pâtisserie ou d'un mets
- Création d'une page Web
- Construction d'un mur de briques

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Une aire appropriée au déroulement d'une présentation
- Deux prises de courant de 110/120 volts (15 ampères)
- Deux barres d'alimentation
- Deux rallonges électriques (10 pi minimum)
- Deux tables robustes d'environ 0,75 mètre sur 1,5 mètre
- Un grand contenant à déchets pour le nettoyage
- Un balai et un porte-poussière
- Une bâche en plastique (9 pi x 12 pi)
- Un écran de projection (9 pi x 12 pi)
- Une TV ou un moniteur de 60 po équipé d'un port HDMI et d'un câble de 10 pi minimum
- Système de microphone portatif comprenant un microphone de boutonnière

4.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents et les concurrentes

- Tout autre matériel ou appareil doit être fourni par le concurrent ou la concurrente : vidéoprojecteur, ordinateur portable, rallonge électrique et télécommande.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire (fournie par les concurrents et les concurrentes)

- La tenue des concurrents et des concurrentes doit convenir au sujet de leur présentation.

5. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

5.1 Les concurrents et les concurrentes doivent porter l'équipement de protection individuelle (ÉPI) qui est requis pour la réalisation de la tâche dont ils font la présentation, y compris pendant l'installation et le démontage, par exemple : des lunettes de sécurité, des gants, des vêtements appropriés, un casque de protection, des serre-poignets antistatiques et des chaussures à embout d'acier. Les concurrents et les concurrentes qui ne porteront pas l'ÉPI approprié ne seront pas autorisés à continuer leur présentation. Les assistants et les modèles ne pourront pas pénétrer dans l'aire du concours sans porter l'ÉPI approprié.

5.2 Plan de sécurité

Les concurrents et les concurrentes doivent s'assurer que les exigences relatives à la santé et sécurité au travail de leur présentation sont conformes aux lois de la province d'accueil (voir <https://work.alberta.ca/occupational-health-safety/ohs-act-regulation-and-code.html>).

Un plan de sécurité, comprenant une description de la présentation et du domaine de compétition, doit être envoyé, par courriel (en pièce jointe), d'ici le **2 juin 2018** à demonstrationsafety@gmail.com. Le modèle du plan de santé et sécurité au travail se trouve sur le site Web national de Skills/Compétences Canada. Les concurrents et les concurrentes qui n'auront pas soumis un plan de santé et sécurité au travail, une fiche de données de sécurité (s'il y a lieu) et la description de leur présentation avant la date limite ne pourront pas participer au concours. Pour obtenir plus de renseignements sur les fiches de données de sécurité (FDS), veuillez consulter le site Web suivant : http://www.cchst.ca/oshanswers/chemicals/whmis_ghs/sds.html

6. ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

RÉPARTITION DES POINTS	VALEUR	TOTAL	
Entrée en matière			
Présentation de l'aptitude qui sera expliquée	2	10	
Explication du lien avec le domaine de compétition	2		
Précision des compétences essentielles qui seront utilisées durant la présentation	3		
Description sommaire du déroulement de la présentation	3		
Présentation et explication			
Les étapes de la présentation suivent un ordre logique:		10	
Les premières étapes jettent les bases de la présentation.	3		
Les étapes subséquentes approfondissent ces étapes et les précisent.	4		
Les dernières étapes de la présentation mènent à une conclusion logique.	3		
Rigueur de la présentation			
Les détails donnés durant la présentation contribuent à la compréhension de chaque étape de la procédure.	3	32	
Chaque étape clarifie la procédure.	2		
Même si elles sont complètes et détaillées, les étapes sont faciles à suivre et à comprendre.	3		
Complexité de la présentation.	5		
L'espace servant à la présentation est organisé.	3		
L'espace servant à la présentation est utilisé efficacement.	3		
Le matériel et les ressources sont utilisés efficacement.	3		
Les compétences essentielles sont montrées, telles qu'annoncées.	2		
La présentation respecte la durée de 20 à 30 minutes.	2		
L'installation est faite dans le délai établi.	1		
Le démontage est fait dans le délai établi.	1		
Le concurrent respecte les normes de santé et sécurité au travail en vigueur présentées dans le plan de sécurité soumis et approuvé.	4		
Caractéristiques de la présentation			
Le concurrent utilise des termes appropriés au métier choisi.	3		36
Le concurrent explique tous les termes spécialisés propres au métier choisi.	3		
Le concurrent maîtrise sa voix : Rythme	4		
Le concurrent maîtrise sa voix : Ton	3		
Le concurrent maîtrise sa voix : Portée de la voix	3		
Le concurrent fait preuve d'enthousiasme.	5		
Le concurrent fait preuve de confiance en soi.	5		
Le concurrent établit un rapport avec l'auditoire au moyen d'un langage verbal et non verbal.	4		
Le concurrent ne lit pas son texte préparé.	2		
Le concurrent présente les procédures de sécurité durant sa présentation.	4		

Conclusion et application		
La conclusion résume la présentation.	2	
La conclusion explique les usages pratiques de l'aptitude présentée.	4	6
Réponses aux questions		
Question 1 : Le concurrent répond à la question en précisant ses propos et de façon approfondie.	3	
Question 2 : Le concurrent répond à la question en précisant ses propos et de façon approfondie.	3	6
Total	100	100

Remarque : Le masculin est utilisé comme genre neutre afin d'alléger le tableau.

7. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

7.1 Interprétation consécutive

Si des services d'interprétation consécutive seront nécessaires sur place, les bureaux provinciaux ou territoriaux doivent en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ces services ne sera pas garantie.

7.2 Procédure de bris d'égalité de notes

En cas d'égalité, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère combiné « Présentation et explication » sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Caractéristiques de la présentation » sera déclarée gagnante. S'il existe encore une égalité de notes, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Entrée en matière » sera déclarée gagnante.

7.3 Règlements des concours

Se reporter aux [Règlements des concours](#) des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

Organisme membre	Nom
Alberta	Fred Mensch
Saskatchewan – Présidence	Janet Uchacz-Hart
Terre-Neuve-et-Labrador	Tony Hillier
Île-du-Prince-Édouard	Michelle Williams
Manitoba	Brenda Giesbrecht
Ontario	Roseanne Toronchuk
Nouvelle-Écosse	James MacDonald

Pour toute question au sujet du concours, veuillez faire parvenir un courriel à Marilou Leduc, au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada, à mariloul@skillscanada.com.